



Solidarité avec les Enfants du Maghreb et du Machreq  
SALEMM est un projet de prévention de la migration irrégulière des enfants et des jeunes au Maroc

# Rapport atelier SALEMM SUR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

«La gouvernance participative, quelles stratégies pour favoriser  
l'inclusion  
des enfants et des jeunes à risque de migration irrégulière au Maroc ?»

Le 09 Novembre à Béni Mellal





## Table des matières

<b>1. DONNEES GENERALES DE L'ACTIVITE</b> .....	2
<b>2. INTRODUCTION</b> .....	3
<b>3. DEROULEMENT</b>	
3.1. Allocutions d'ouverture .....	4
3.2. Conférence d'ouverture .....	5
3.3. Déroulement de la table ronde 1 «Acteurs institutionnels et bonnes pratiques en matière d'inclusion des enfants et des jeunes».....	9
3.4. Déroulement des échanges avec le public .....	13
3.5. Déroulement de la table 2 : «Société civile et bonnes pratiques en matière d'inclusion des jeunes et des enfants ».....	14
3.6. Déroulement des échanges avec le public .....	18
3.7. Séance de Réflexion collective sur la gouvernance participative.....	19
<b>4. ANNEXES</b>	
4.1 Presse et réseaux sociaux .....	22
4.2 Liste des participants	

## 1. DONNEES GENERALES DE L'ACTIVITE

- **Projet SALEMM** : SALEMM Solidarité avec les enfants du Maghreb et du Machreq est un projet de prévention de la migration irrégulière des enfants et des jeunes. C'est une expérience portée par le Fond Milanais pour la coopération internationale (Association de Municipalités de la Province de Milan), en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'association Anolf Piemonte. Il vise à répondre à la problématique de l'intégration socio-économique des enfants et des jeunes vulnérables et à risque de migration irrégulière, par la mobilisation des institutions publiques, de la société civile et du secteur privé au Maroc, en Tunisie et à Turin.
- **Activité** : Atelier sur la gouvernance participative sur 2 jours,
- **Sous activités** : une plénière pour la première journée et un atelier restreint au comité de concertation pour la 2<sup>ème</sup> journée
- **Lieu** : l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de Beni Mellal Centre de formation et de rencontres, avenue Abdelkrim ELkhattabi (ancien siège)
- **Date** : 09 et 10 novembre 2015
- **Objectifs** :
  1. Promouvoir la gouvernance participative au sein du projet
  2. Renforcer les mécanismes de concertation et de coordination
- **Institutions participantes**
  - *FPMCI Fond provincial Milanais pour la coopération internationale*
  - *OIM Organisation Internationale pour la Migration*
  - *ANOLF Association Nationale Outre les Frontières*
  - *ONDH Observatoire National de Développement Humain*
  - *FMSP Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire Rabat*
  - *Entraide Nationale, Rabat*
  - *Délégation de l'Entraide National, Beni Mellal*
  - *UPE Unité de protection d'Enfance, Délégation de l'entraide nationale de Tanger,*
  - *Délégation de la jeunesse et sport*
  - *OCP Office Chérifien de Phosphate*
  - *Commune urbaine de Chefchaouen*
  - *AREF L'Académie Régionale d'Enseignement et de Formation de Beni Mellal*
  - *Université de Beni Mellal, Faculté des lettres et sciences humaines*

## 2. INTRODUCTION

La mission du projet consiste à mobiliser les institutions publiques et la société civile autour de la question de l'intégration socio-économique des enfants et des jeunes vulnérables et à risque de migration irrégulière. Dès 2014 le projet a mis en place des mécanismes de suivi du projet, deux instances ont vu le jour, un comité de concertation au Maroc et un comité de pilotage en Tunisie. Le comité de concertation au Maroc est appelé à créer des opportunités de collaboration avec les autres acteurs institutionnels ainsi que les personnes ressources pouvant contribuer à l'amélioration de la situation des enfants et des jeunes de la région. Le partenariat public-privé peut également apporter une des réponses efficaces à cette question.

Cette activité visait à répondre à deux objectifs :

1. **Promouvoir la gouvernance participative** : Par «Gouvernance participative» le projet SALEMM entend « La capacité des autorités publiques dans la gestion et conduite de réseaux/groupes de travail qui incluent des acteurs publics et privés de nature différente, dans le processus politiques-décisionnels, en promouvant le dialogue, la concertation, la responsabilité, la participation et la coordination de plusieurs acteurs et de différents niveaux ». Le but de ces deux journées était de comprendre la gouvernance participative mais aussi de la traduire dans les pratiques des acteurs.
2. **Renforcer les mécanismes de concertation et de coordination** : Les instances mises en places doivent se mettre d'accord sur une feuille de route lisible et mesurable dans le but de pérenniser les actions du projet. Il s'agit de mettre en œuvre une distribution des rôles et des tâches à partir de la Coconception d'un plan d'action concerté.

C'est dans la lignée de ces enjeux que les 2 jours de l'activité de l'atelier ont ciblé la mise en interactions des acteurs institutionnels et sociaux autour de deux thématiques différentes et complémentaires :

- **1<sup>ère</sup> journée** : Echange de bonnes pratiques en matière d'inclusion des enfants et des jeunes : **«La gouvernance participative, quelles stratégies pour favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes à risque de migration irrégulière au Maroc ?»**
- **2<sup>ème</sup> journée** : Atelier de réflexion collective en faveur des membres du comité de concertation : **« la gouvernance participative » : comment Co-concevoir et pérenniser le parcours SALEMM ?**

### 3. DEROULEMENT

#### 3.1 Allocutions d'ouverture :

- **Mot du directeur de l'Académie Régionale d'Enseignement et de formation** : le Directeur de l'Académie a souhaité la bienvenue à tous les présents au sein du siège de l'Académie qui accueille cet événement sur 2 jours. IL a mis l'accent sur la pertinence du choix de la thématique qui s'attaque à la migration irrégulière comme sujet épineux sur le territoire. Il a rappelé qu'entre 2005 et 2016 la ville de Beni Mellal a connu la réalisation de plus de 6 projets novateurs comme les médiathèques. Enfin il a renouvelé la prédisposition de l'AREF à collaborer dans le cadre de la prévention et la lutte contre le phénomène de Migration qui fragilise le territoire de Beni Mellal et Khribga.
- **Mot de Mme Giulia Micciché chef projet SALEMM pour le FPMCI** : Mme Giulia Micciché a commencé par remercier les participants et les partenaires du projet et de cette rencontre. Elle a donné ensuite un aperçu sur le parcours SALEMM, les étapes de réalisation depuis le précédent projet SALEM (2008-2011), et s'est arrêtée sur le comité de concertation comme instance majeure de prolongement de ce processus qui parie sur la pérennisation et la durabilité des actions en faveur des jeunes vulnérables de la région.
- **Mot de Mr Yahya El khalki, doyen de la faculté des lettres & des Sciences Humaines de Beni Mellal** : Mr le Doyen a remercié les partenaires d'avoir invité l'université en tant qu'acteur institutionnel principal sur le territoire. Il a mis en valeur le rôle que joue l'université à travers le département Espaces, société et Migration en matière d'études et de recherche sur la question de la migration en partenariat avec la coopération internationale.
- **Mot du délégué du ministère de la jeunesse et sport de Beni Mellal**: Mr Le délégué a noté que la délégation de la jeunesse et sport est partenaire du projet SALEMM et a renouvelé sa volonté de poursuivre cette collaboration sur le long terme.
- **Mot du délégué du ministère de l'Entraide Nationale** : Mr Le délégué a mentionné également le rôle que joue l'entraide nationale dans les projets SALEM/SALEMM en tant que partenaire et a renouvelé l'engagement institutionnel de sa délégation pour continuer à collaborer en cas de reconduite du projet.
- **Mot de Mr Mustapha Souhail, point focal projet SALEMM pour l'OIM** : Mr Souhail a rappelé les étapes parcourues par le projet SALEMM depuis sa création et a signalé l'importance de cette rencontre dédiée à la gouvernance participative et ses enjeux pour la mise en synergie des différents acteurs institutionnels et sociaux présents. Il a insisté sur le rôle du comité de concertation dans la poursuite de la dynamique enclenchée par le projet SALEMM sur le territoire depuis 3 ans.

### 3.2 Conférence d'ouverture

- **Intervention de Mme Zhor El Hamdadi, Chargée de partenariat à l'Entraide Nationale, Rabat sur « la gouvernance participative dans les actions sociales de l'Entraide Nationale dans le secteur de la jeunesse et de l'enfance » :**

*Mme Zhor ELHAMDADI* a noté tout d'abord que l'Entraide Nationale est une institution qui adopte une approche de droit humain et qui suit un repositionnement dans la lutte contre la précarité et l'exclusion. Elle est un Opérateur National d'Action Sociale OMAS. Elle a ensuite donné un aperçu l'évolution de la gouvernance du développement social dans le contexte national qui a nettement évoluée depuis quelques années en citant 5 facteurs d'évolution dans ce champ, à savoir: la montée en puissance du secteur associatif soutenu par les organismes de développement, l'émergence des programmes de financement des associations, les initiatives locales et la promotion de la participation (femmes, jeunes, SC...) pour partage des coûts sociaux, l'encouragement de la démocratie participative (INDH, PCD, commissions d'égalité de chance, la relation interactive de la participation avec le processus de décentralisation et de déconcentration (Régionalisation, nouvelles agences de développement, un nouveau mode d'action localement..). La montée en premier plan d'un nouveau mode de développement fondé sur l'approche droit humain, a fait de l'approche participative un acquis et une évidence.

*Mme Zohra ELHAMDADI* a ensuite présenté les actions de l'institution de l'Entraide nationale tout en mettant l'accent sur l'importance des programmes sociaux de l'enfance et de la jeunesse au sein de l'E.N. elle a rajouté que ces programmes ciblés sont examinés sous l'angle des principes de la bonne gouvernance qui reposent sur les éléments suivants:

- La présence territoriale de l'E.N (82 délégations provinciales et 10 Coordinations régionales) rapproche les décisions des milieux de vie et facilite la participation;
- Tous les projets de l'E.N sont conçus et gérés selon le principe de participation et partenariat;
- Les comités de suivi des UPE et des EPS sont à composition mixte (Etat, élus et S.C);
- Tous les centres sociaux (EPS, UPE) sont cogérés par l'E.N et la S.C;
- La présence effective du secteur associatif dans les activités de l'E.N (foires, manifestations, assises, séminaires..);
- L'E.N en qualité d'opérateur social public mise à mettre la société civile au cœur de la conception et gestion de l'assistance sociale.

Enfin, *Mme Zhor ELHAMDADI* a mis l'accent sur les contraintes et perspectives de la gouvernance participative dans ce champ :

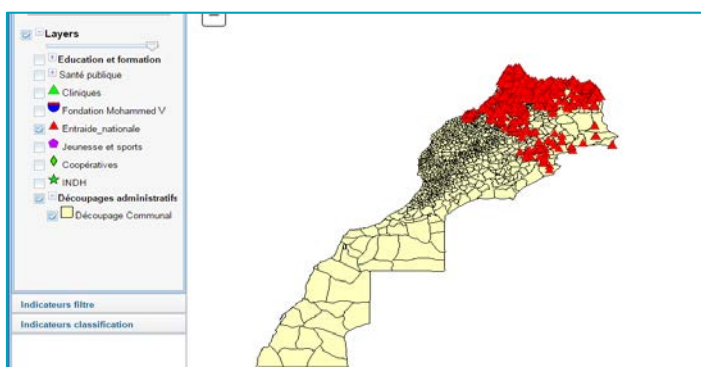
Contraintes	perspectives
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La fragilité des partenaires de l'Entraide Nationale</li> <li>• Les moyens et RH limités;</li> <li>• Le besoin d'innover dans les outils et dispositifs de l'assistance sociale;</li> <li>• Le besoin de renouvellement des RH;</li> <li>• La multiplicité des intervenants et l'insuffisance de coordination;</li> <li>• L'action sociale et un domaine élastique qui demande beaucoup d'efforts de coordination.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Entraide Nationale se repositionne actuellement comme opérateur public principal dans le domaine de l'assistance sociale;</li> <li>• Ce repositionnement impose une forte mobilisation humaine et en matière de moyens;</li> <li>• Les chantiers à venir:</li> <li>• l'opérationnalisation de la politique intégrée de l'enfance (MSFFDS)</li> <li>• L'établissement du cahier des charges de gestion des EPS destinés à l'enfance (MSFFDS et UNICEF);</li> <li>• Programme de renforcement des capacités du personnel des EPS et UPE;</li> <li>• Création d'un système d'information intégré de protection de l'enfance;</li> <li>• L'intégration de l'équité et égalité genre dans les programmes de l'E.N (Onu-Femmes);</li> <li>• L'élaboration du guide pratique d'intervention pour la protection de l'enfance.</li> <li>• L'intégration du processus de la protection de l'enfance dans les CAS;</li> </ul>

● **Intervention de Mr Yassin Jarradi, ingénieur statisticien à l'Observatoire National de Développement Humain ONDH sur « Le système d'Information Territorial relatif au Développement Humain AL BACHARIA» :**

*Mr Yassin Jarradi* a commencé son intervention par une présentation de l'ONDH qu'est une institution publique autonome créée en 2006 (sous tutelle du chef du gouvernement), et de sa mission qui consiste à : **1)** analyser et à évaluer l'impact des programmes de développement humain mis en œuvre, **2)** Proposer des mesures et des actions qui concourent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement humain. Concernant les objectifs de l'ONDH, *Mr Yassin JARRADI* a cité 4 objectifs principaux :

- 1- Localisation territoriale (cartographie fine et projections);
- 2- Cartographier les performances et les projets de développement humain au niveau local ;
- 3- Illustrer les effets des politiques publiques et des programmes de développement au niveau local ;
- 4- Simuler des événements et évaluer leur impact sur la population locale.

Il a ensuite présenté les outils d'actions de l'observatoire à travers : **La Banque de données** (stocke les informations de manière thématique), le **Tableau de bord** (situer la place du Maroc au niveau international), **Le SIG** (pour une bonne maîtrise du territoire et des différents éléments le constituant), **L'Enquête panel**: enquête périodique adressée aux mêmes ménages. **Le Centre virtuel de documentation** (disposer des publications qui rentrent dans le cadre du DH). *Mr Yassin Jarradi* a ensuite présenté **le Système d'Information ALBACHARIA**, Objectifs du Système d'information géographique, ses objectifs, son approche d'étude sur le terrain, les résultats de l'étude, la Présentation interactive du SIT ainsi que les perspectives d'extension géographique territoriale du système. Il a clarifié que le système est un outil de Géo-référencement de la localisation des principaux projets de développement humain et de collecte de données portant sur ces projets. Et ce dans les domaines suivants : Education, Enseignement supérieur, Formation professionnelle, Santé, Jeunesse et sports, Entraide Nationale, Coopératives, Fondation Mohammed V, INDH... Cette cartographie sectorielle du champ de développement humain et social servira d'outil pour la visibilité de l'implantation des projets, leurs extensions selon les territoires. La démarche de géo-référencement des projets et les données territorialisées peuvent servir de plateforme pour la gouvernance participative du secteur de l'enfance et de la jeunesse au Maroc. Après une démonstration, *Mr Yassin Jarradi* a invité tous les participants à consulter la **plateforme ALBACHARIA** de l'ONDH en suivant le lien [www.albacharia.ma](http://www.albacharia.ma)



Aperçu de la géolocalisation de l'Entraide nationale sur le territoire national  
[www.albacharia.ma](http://www.albacharia.ma)  
Rubrique SIC

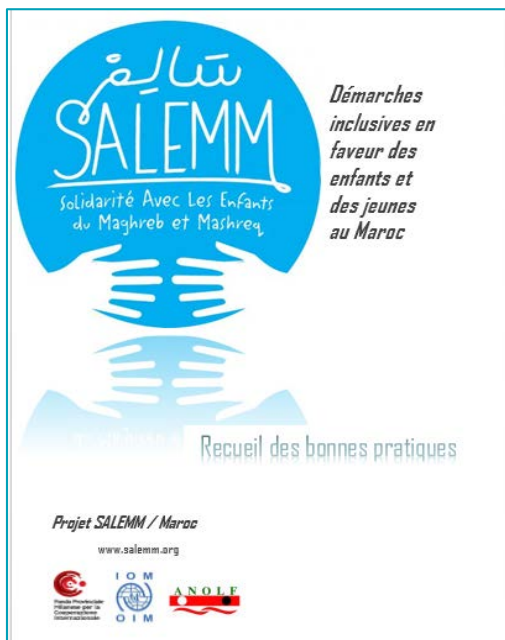


● **Intervention de Mme Mouna SAIHI, animatrice de la rencontre, consultante et directrice de PublicPart sur « La gouvernance participative, de quoi parle-t-on ? » :**

Cette intervention avait pour objectif de fournir un éclairage conceptuel sur la notion de « **gouvernance participative** » qui reste une notion galvaudée et surtout très peu définie. Mme Mouna SAIHI a commencé son éclairage par un apport conceptuel : l'étymologie du mot revient au mot « Gubernare » qui signifie « l'art de conduire un navire ». La notion de gouvernance est donc étroitement liée à la notion de conduite et de pilotage. Elle a ensuite développé son propos autour de Trois idées principales :

1. La gouvernance participative est très liée à la notion de prise de décision collective
2. La gouvernance participative est une contrainte dans le sens où elle implique une multiplication des lieux et acteurs de la décision
3. La gouvernance participative est étroitement liée aux valeurs de la concertation, de la transparence et de la culture de la reddition des comptes.

Mme Mouna SAIHI a ensuite présenté au public l'approche de gouvernance participative à laquelle adhère le projet SALEMM, par «Gouvernance participative» le projet SALEMM entend : « La capacité des autorités publiques dans la gestion et conduite de réseaux/groupes de travail qui incluent des acteurs publics et privés de nature différente, dans le processus politiques-décisionnels, en promouvant le dialogue, la concertation, la responsabilité, la participation et la coordination de plusieurs acteurs et de différents niveaux ». Enfin, elle a invité les participants à consulter le recueil des démarches inclusives en faveur des enfants et des jeunes et qui comporte des bonnes pratiques sélectionnées selon leur pertinence. Ce support a été conçu pour cette rencontre et a été distribué aux participants afin d'apporter un éclairage conceptuel et pratique sur cette question.



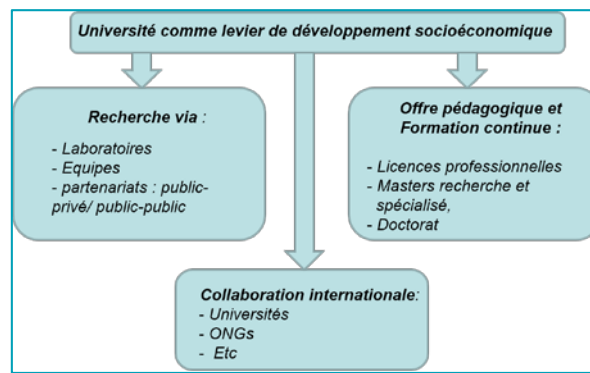
**SOMMAIRE**

Le projet SALEMM .....	3
Concepts clés.....	4
Problématiques clés.....	5
Perspectives .....	6
Développer le préscolaire pour lutter contre les risques d'échec Scolaire et de déscolarisation : expérience de la FMSP .....	7
L'insertion socio-professionnelle des jeunes : Expérience de l'association « HEURE JOYEUSE ».....	10
Le Programme Concerté Maroc .....	14
Intervenants clés du champ de l'enfance et la jeunesse.....	15
Bibliographie.....	16

### 3.3 Déroutement de la table ronde 1 «Acteurs institutionnels et bonnes pratiques en matière d'inclusion des enfants et des jeunes»

- Intervention de Mr Yahya El khalki, doyen de la faculté des lettres & des Sciences Humaines de Beni Mellal intitulée : « Rôle de l'université dans la production des connaissances et la mise en synergie des acteurs autour de la question de la migration : cas de l'étude sur la migration internationale dans la région de Tadla Azilal dans le cadre de partenariat Université-Conseil Régional de Tadla Azilal »

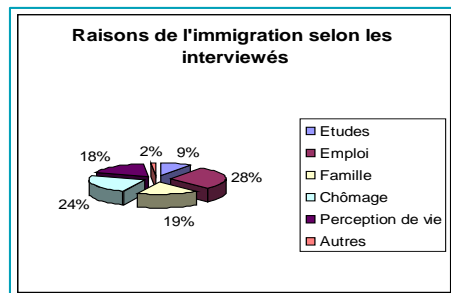
Mr Yahya El khalki a tout d'abord expliqué le rôle de l'Université comme levier de développement socioéconomique régional à travers la recherche, l'offre pédagogique et la collaboration internationale :



Il a ensuite présenté les principaux résultats de l'étude sur la migration internationale dans la région de Tadla Azilal menée en 2009, qui avait pour objectifs de :

1. Etablir un état des lieux du phénomène migratoire à l'échelle de la région de Tadla – Azilal,
2. Identifier les indicateurs socioéconomique et sociologique de cette population immigrante,
3. Connaître sa répartition spatiale à l'échelle communale
4. Identifier ses caractéristiques sociologiques

Pour illustrer cette étude sur les territoires de Khribga et Beni Mellal, Mr Yahya El khalki a présenté la cartographie de l'évolution des flux migratoires sur les deux provinces touchées par ce phénomène. L'analyse sociologique avait pour objectifs, de caractériser les processus de transformation de valeurs et de pratiques des immigrés, et d'identifier les stratégies d'insertion et de promotions sociales (insertion au sein de réseaux de sociabilité, relations de voisinage, pratiques linguistiques, comportements politiques, transmission intergénérationnelle, etc). Cette analyse a permis d'élucider les causes de l'immigration :



*L'immigration apparaît donc essentiellement motivée par un désir de promotion professionnelle et personnelle. 56% des personnes interrogées ne semblent pas avoir prévu de vivre à l'étranger, ou encore avoir planifié depuis longtemps leur voyage vers d'autres pays.*

● **Intervention de Mr Ahmed Boukdidi, Référent local des Enfants et des Jeunes à la Commune urbaine de Chefchaouen intitulée : «Chefchaouen, un modèle d'une politique municipale en faveur de la participation des jeunes et des enfants »**

Mr Ahmed Boukdidi a commencé par une brève présentation des caractéristiques de la ville de Chefchaouen et de son patrimoine naturel et culturel. Il a ensuite présenté ses spécificités qui font d'elle une ville à rayonnement national et international en citant ses principaux engagements pour le citoyen et la nature : Une ville ayant le 2<sup>ème</sup> prix national de la propreté, une ville membre de la diète méditerranéenne, du réseau écovilles, du Réseau Méditerranéen pour les Médinas (RMM), parmi les 10 meilleures destinations touristiques du monde, partenaire de plusieurs programmes nationaux et internationaux pour le développement, pionnière en matière de coopération internationale et euro-méditerranéenne.... . Il a ensuite rappelé que les principaux atouts de la ville sont sa forte société civile et la volonté politique de son conseil municipal, qui travaillent selon une approche partenariale basée sur l'approche participative et genre et la représentativité de toutes les catégories sociales. Mr Ahmed Boukdidi a ensuite mis l'accent sur deux projets phares: **1) Le projet de la bonne gouvernance de la commune** qui vise l'appui de la démocratie et la consolidation de la participation de la société civile au nord du Maroc et qui a donné lieu à la réalisation de plusieurs projets (Maison des associations, espace du citoyen, espaces de concertation, associations de quartiers, renforcement des capacités, modernisation de l'administration.) ; **2) « Initiative Chefchaouen commune amie des enfants et des jeunes »,** qui s'est articulée autour de deux grandes actions : La qualification des ressources humaines œuvrant dans ce champ et la création du conseil communal des enfants et des jeunes. Ce dernier projet est mené en partenariat avec l'UNICEF et la DGCL. Il a pour objectifs de Promouvoir le droit d'expression des enfants et des jeunes sur leurs besoins, et de réaliser des infrastructures éducatives, sanitaires, culturelles, sociales adaptées à leurs besoins. Il vise en particulier :

- L'information des enfants et les jeunes sur leurs droits
- Le renforcement des capacités des acteurs travaillant auprès des enfants et des jeunes
- L'Appui aux catégories vulnérables et en situation d'handicap
- L'Inclusion des enfants et des jeunes au sein d'un tissu social dynamique et productif
- L'accès des enfants et des jeunes au droit de l'information

Mr Ahmed Boukdidi s'est ensuite arrêté les 9 bases de l'initiative :



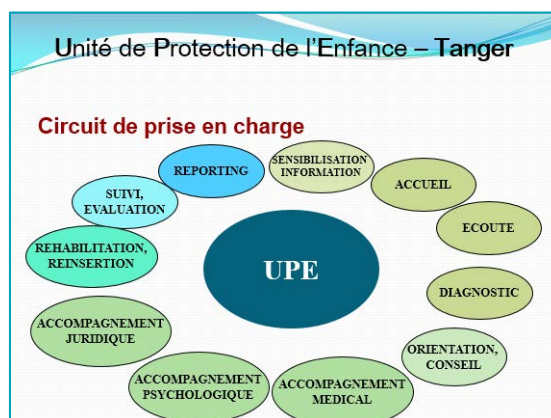
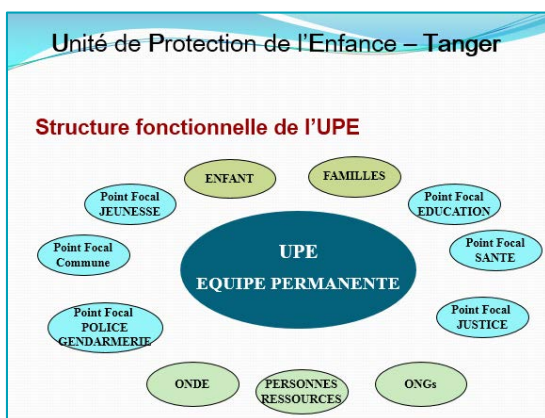
1. Garantir la participation des enfants et de jeunes
2. Elaboration d'un cadre législatif ami de l'enfance et de la jeunesse
3. Mise en place de la stratégie de la ville des droits des enfants et des jeunes
4. Création d'un comité de coordination des enfants et des jeunes
5. Evaluation d'impact de toutes les actions portant sur les jeunes et les enfants
6. Approche Equilibrée des droits des enfants et des jeunes
7. Elaboration d'un rapport régulier sur la situation des enfants et des jeunes de la ville
8. Diffusion de la culture de l'enfance
9. Garantir l'indépendance des organisations de défense des droits des enfants et des jeunes

● **Intervention de Mr Ahmed ABOUKRIM, président de l'association d'appui à l'UPE de Tanger intitulée : «Unité de Protection d'Enfance de Tanger, mise en synergie et démarche partenariale dans le cadre du pôle social : cas de l'état civil »**

Mr Ahmed ABOUKRIM a commencé par une Présentation de L'UPE en tant que mécanisme de coordination entre tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance contre les différentes formes de violence et comme outil institutionnalisant la prise en charge multisectorielle et intégrée aussi bien au niveau local que régional. L'UPE accueille principalement **des enfants victimes de violence**: s'adressant à l'UPE seuls, accompagnés par leurs parents ou « tuteurs » ou adressés par une ONG, un service étatique ou privé, et **des enfants qui ont subi un acte de violence physique, psychologique, sexuelle, sociale, exploitation économique...**, portant atteinte à leur intégrité physique, à leur développement mental et psychique et à leur dignité et à leur statut social. Il a ensuite présenté les actions de l'UPE :

- Accueillir, écouter les enfants victimes de violence
- Jouer un rôle de médiation entre enfants eux-mêmes et entre enfants et parents ou tuteurs
- Orienter les enfants, les parents ou tuteurs vers les structures d'accueil et intervenants spécifiques (juge, psychologue, médecin,...)
- Accompagner et coordonner la prise en charge médico-psycho-socio-judiciaire
- Donner un avis en prenant en compte l'intérêt suprême de l'enfant
- Évaluer la prise en charge des enfants victimes de violence dans les familles ou dans les centres
- Recueillir et traiter les informations relatives aux violences commises sur des enfants

Mr Ahmed ABOUKRIM a présenté également l'organisation du travail de l'UPE et le circuit de prise en charge :



Il a mis l'accent sur une problématique centrale dans le circuit de prise en charge qu'est **l'état civil qui donne droit à l'identité**, il a illustré ses propos par des études de cas avec les réponses juridiques et institutionnelles apportées par l'UPE en collaboration avec les différentes entités. Cette problématique appelle à la mise en synergie de plusieurs acteurs, elle repose sur la capacité des acteurs à inventer des solutions et des mécanismes juridiques tout en se conformant au cadre législatif en la matière. Enfin, Mr Ahmed ABOUKRIM a présenté les points forts de la stratégie de

l'UPE notamment avec la mise en place d'un programme de formation de travailleurs sociaux et le plan d'action local et régional. Il a noté également les défis institutionnels que l'UPE doit relever : la Sensibilisation et l'implication des élus « la protection des Enfants V.V, la Sensibilisation et l'implication progressif de Personnels de l'administration qui œuvre dans la Protection de L'Enfance V.V, amélioré les conditions des Filles placées aux CPEs « J.S », élargir d'avantage le cercle du réseau, améliorer les compétences et le savoir-faire et institutionnaliser et professionnaliser L'UPE.

### 3.4 Déroulement des échanges avec le public

- **Mr Driss Ajjouti, consultant REMAJEC** : Il est nécessaire d'institutionnaliser le droit de la concertation pour que la pratique devienne plus accessible aux différentes institutions et acteurs du développement. L'expérience de l'UPE de l'entraide Nationale de Tanger doit être élargit au territoire marocain, cette capacité d'inventer des solutions communes est très importantes pour dépasser la complexité des procédures juridiques et administratifs, d'où la nécessité de formaliser cette démarche. Enfin, il semble que le modèle de la commune de Chefchaouen dépend essentiellement de la volonté politique et plus particulièrement du profil très dynamique du président du conseil municipal.
- **Mr Brahim Dahbani, association CARDEV**: Il est clair que dans l'expérience de la commune de Chefchaouen, la dynamique en faveur des enfants et des jeunes dépend largement de l'interaction entre la société civile et le conseil municipal. Dans le cas de la problématique de l'état civil exposé dans l'expérience de l'UPE de Tanger, il ressort qu'il faut étudier la problématique du retour et de l'identité. Il est donc primordial de développer des échanges de pratiques et de solutions entre institutions et acteurs sur ces questions.
- **Mr Jawadi, délégation provinciale de l'Entraide nationale de Khibga** : Pour traiter efficacement la question de la migration irrégulière des jeunes vulnérables, il est nécessaire de spécifier les catégories, de développer des indicateurs socioéducatifs pour dresser le modèle du migrant et pouvoir rechercher des solutions adaptées. Nous avons besoin d'une stratégie nationale qui implique l'adhésion de tous les acteurs nationaux et locaux. Il devient urgent de traiter la question de l'employabilité, de rechercher des mécanismes, des solutions alternatives comme l'animation socioculturelle et l'exploitation du capital immatériel.
- **Mr Ayoub, association Talents pour l'éducation sociale** : L'expérience de la commune de Chefchaouen doit être un modèle national. Elle démontre que l'implication du conseil municipal est nécessaire pour la ville. Pour comprendre la problématique de la migration irrégulière il faut raisonner par le bas, en effet elle trouve ses racines dans l'école, dans la rupture du parcours éducatif et dans le manque de formation adaptée et de l'emploi attendu.
- **Délégué de la jeunesse et sport** : Il est important de signaler l'expérience qu'a été menée par les maisons de quartier de la ville de Salé en faveur de l'inclusion des enfants et des jeunes. L'expérience de l'UPE de Tanger rappelle le travail d'appui et d'accompagnement mené par l'association Chamsi à travers une intervention spécifique en faveur de l'UPE.
- **Mr Mohamed Khaddi, travailleur social, l'Entraide Nationale de Beni Mellal**: Il est nécessaire d'examiner de plus près les mécanismes de coordination institutionnelle et de la gouvernance participative, ainsi que le rôle attribué aux différents acteurs. Il est également primordial de revoir les approches de développement, les démarches et les interventions des différents acteurs. Le regard doit être replacé vers la famille, pour un meilleur accompagnement de l'enfant et du jeune dès son jeune âge.

### 3.5 Déroulement Table ronde 2 : «Société civile et bonnes pratiques en matière d'inclusion des jeunes et des enfants»

- **Intervention de Mr Abakhan mohammed, président de l'association «IntilaKa» et membre du CRDH. Coordinateur de la coordination régionale de lutte contre la violence à l'encontre des enfants (Région Tadla Azilal) intitulée : «L'expérience «IntilaKa», un modèle de partenariat local et international»**

Fondée en 22/12/1996 Association Al Intilaka Pour Le Développement, L'Environnement Et La Culture – Afouer (AIDECA) a cumulé une grande expérience dans l'animation socioculturelle, comme dans la mise en œuvre des projets communautaire de développement, et dans la mobilisation sociale et le renforcement du tissu associatif local. Variant ses approches et outils de travail, visant les différentes couches sociales, et coopérant avec les différents acteurs locaux, l'AIDECA s'est forgée une identité propre basée sur les valeurs universelles des droits humains, mais aussi sur les traits de la culture locale. L'association est très active dans le champ de l'enfance, elle s'attaque particulièrement à la problématique de l'emploi des enfants. A cet effet, elle a développé une stratégie de prévention pour répondre d'abord aux causes et élaborer une approche de travail adapté aux enfants en situation difficile et étudier les pistes de leur réintégration. L'association a travaillé par la suite sur le développement d'un programme de renforcement des capacités de la société civile pour la mise en place d'un système de protection d'enfance. Cette démarche partenariale a bénéficié de l'appui de la coopération espagnole et a été élaborée selon les étapes suivantes : diagnostic, état des lieux, mobilisation des acteurs institutionnels, renforcement des capacités des différents acteurs. En partenariat avec l'Académie Régionale d'Enseignement et de Formation de Béni Mellal, l'association a mené plusieurs actions en faveur des enfants en situation difficile :

1. Mise en place des cellules d'écoute dans les écoles «Insat»
2. Repérage des enfants en situation difficile
3. Traitement des cas en collaboration avec les institutions concernées.
4. Recherche de pistes de pérennisation de projet en partenariat avec le CRDH

L'association «Intilaka» est à l'origine du montage de la « coordination régionale de la lutte contre la violence faite aux enfants ». Cette plateforme est un espace de réflexion sur le réseau travaillant dans le champ de l'enfance, qui institutionnalise la démarche de lutte contre les violences. Aujourd'hui l'association œuvre à l'extension de cette expérience en y impliquant toutes les associations de la région y compris l'entraide nationale qui joue un rôle très important via l'UPE.



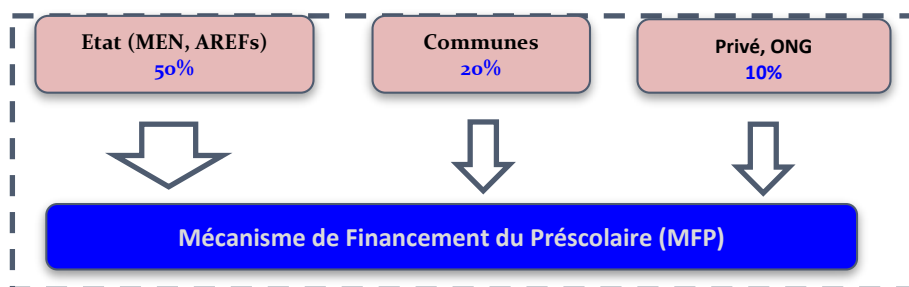
● **Intervention de Mme Nisrine Ibn Abdeljalil, Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire Rabat : « Expérience de la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire, le partenariat multi-secteurs pour promouvoir le préscolaire au Maroc »**

La FMPS (Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire), a été créée en 2008, à l'initiative du CSE, MEN, MI et la FM6 pour les œuvres sociales de l'Education Formation. Mme Nisrine Ibn Abdeljalil a précisé que la vocation principale de la fondation est d'offrir une expertise au service du développement du préscolaire au Maroc. Ses principales missions sont :

- Développer un concept préscolaire marocain normé PMN
- Créer des écoles et unités préscolaires modèles: projet FM6 et projet CL
- Mettre à niveau la qualité du préscolaire en apportant appui technique et expertise aux différents opérateurs à savoir, les communes, les associations, les jeunes promoteurs, le privé et les institutions.

Elle a présenté ensuite les principaux projets de la fondation, le projet du réseau d'écoles pilotes avec la Fondation Mohammed VI qui vise la mise en place du **préscolaire Marocain Normé** et le projet mené en partenariat avec l'INDH, les Académies Régionales de l'Enseignement et de la Formation et le secteur privé porteurs des projets sociaux et sociétaux, qui cible la mise en place des écoles, des unités et classes dans les zones prioritaires et défavorisées.

Mme Nisrine Ibn Abdeljalil a présenté par la suite les différents scénarios de montage des modèles préscolaire avec des partenaires comme l'INDH, les AREFS, les institutionnels (fondations, entreprises), les collectivités locales. Elle a clarifié les mécanismes de financement et de partenariat ainsi que les modalités de gestion qui peuvent prendre la forme d'une gestion directe assurée par La FAMSP, d'une gestion portée par les associations locales ou via l'auto emploi en formant des jeunes aux métiers du préscolaire.



Enfin, elle a souligné l'appui technique de la FMSP aux différents acteurs, qui peuvent être des institutions, des ONG ou des porteurs de projet. Un appui qui se matérialise par la formation en faveur des directeurs, animateurs, éducateurs, l'encadrement auprès des réseaux d'animateurs régionaux et centraux de la FMPS. Cet appui passe aussi par la mise à disposition par la FMSP d'outils pédagogiques et didactiques. La FMSP a créé plus de 300 classes elle vise l'extension de son réseau sur le territoire national.



● **Intervention de Mr Driss Ajjouti sur « le programme concerté du Maroc PCM, enseignements de l'expérience » Constats et Enseignements de dynamiques (PCM) avec une approche « pluri acteurs »**

*Mr Driss Ajjouti* a précisé au départ de son intervention qu'un réseau dénommé REMAJEC Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation a été constitué à la suite du Programme Concerté Maroc (PCM). Ce réseau regroupe plus de 65 associations nationales travaillant dans le champ de la jeunesse. *Mr Driss Ajjouti* a présenté le parcours du PCM qu'avait commencé par une expérimentation de programmes Nord-Sud que les acteurs ont voulu prolonger dans le cadre d'une coopération internationale pour le développement. Le cœur du projet PCPA Programme concerté Pluri acteurs: c'est l'émergence de sociétés civiles organisées et en capacité de proposer un dialogue constructif aux pouvoirs publics dans le but de permettre l'élaboration ou la consolidation de politiques publiques adaptées aux problématiques des populations vulnérables et participer à l'amélioration de la gouvernance démocratique. Mais, parce que le dialogue ou la concertation ne se décrètent pas, les PCPA se sont donnés pour ambition d'abord et avant tout le renforcement de capacités des OSC afin qu'elles soient mieux à même de participer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques, le PCPA leur a permis de :

- S'organiser et s'unir pour élaborer ensemble des projets cohérents autour de thématiques précises,
- Capitaliser leurs forces en termes de pratiques et de proximité avec le terrain et les faire reconnaître par les pouvoirs publics locaux,
- Comprendre la complexité des circuits de la décision politique et les enjeux nationaux ou internationaux qu'elle présuppose,
- Rénover leur relation avec les acteurs du Nord (OSC et pouvoirs publics) ou les bailleurs internationaux,
- Se positionner en tant que force de proposition face aux pouvoirs publics sans perdre leur identité militante,
- Avoir un accès direct aux fonds internationaux et à les gérer.

*Mr Driss Ajjouti* a clarifié que Le travail au sein du PCPA requiert des préalables qui sont essentiellement:

- La volonté politique et l'application stricte des lois
- La culture de la concertation permanente (co construction, co responsabilité).
- La mise en place d'un comité de pilotage pluri acteurs
- L'adhésion à une charte des valeurs
- La détermination des procédures de fonctionnement
- La participation effective des sociétés civiles à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques de développement.
- La nécessité de réintroduire la pluralité des acteurs et des groupes sociaux, de leurs normes et logiques d'actions dans l'élaboration des politiques publiques.

Ces préalables sont une base solide pour la structuration stratégique de l'action en par quatre temps :

- 1er temps : identifier les problématiques, leurs enjeux et les acteurs sociaux impliqués.

- 2ème temps : caractériser la diversité et la complexité des comportements des acteurs sociaux.
- 3ème temps : prendre en compte les groupes d'acteurs sociaux susceptibles d'assurer des fonctions d'intérêt collectif.
- 4ème temps : mettre sur pied des instances de négociation et de régulation contractuelle entre l'État et les groupes d'acteurs.

Ces quatre temps doivent être réinvestis dans la conception et la construction de politiques publiques dites intermédiaires, articulant les échelles d'intervention, entre le cadrage macro-économique global et la somme des mesures ou opérations locales, au point de rencontre entre les interactions des dynamiques locales et leur prise en compte dans des décisions politiques nationales. *Mr Driss Ajjouti* a ensuite présenté l'expérience du PCM III qui avait pour slogan «Ensemble pour accompagner la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain solidaire» et qui avait pour objectifs de :

1. Renforcer les capacités des jeunes marocains à exercer leur citoyenneté
2. Contribuer au renforcement de la gouvernance pluri-acteurs au niveau territorial sur les questions relatives à la jeunesse
3. Renforcer les capacités collectives des acteurs de la société civile à agir et à contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la jeunesse

Le PCM III a mis en place deux chantiers transversaux sur les Conseils de jeunes, 46 conseils de jeunes structurés ou en cours de structuration, appui à la mise en œuvre de 33 plans d'actions, mobilisation de plus de 2250 jeunes. Le programme a permis de lancer une réflexion sur la question du statut des conseils de jeunes portés par le Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation REMAJE et sur la poursuite de leur consolidation et un plaidoyer pour leur institutionnalisation. Le programme a structuré son intervention autour de quatre axes thématiques :

1. Economie sociale et solidaire,
2. Citoyenneté Accès aux Droits,
3. Formation et Insertion Professionnelle,
4. Education et Animation.

La Dynamique territoriale enclenchée a permis d'initier un dynamique pluri-acteur impliquant les jeunes du territoire, de Mettre en œuvre 13 programmes concertés territoriaux de traiter des Thématiques relatives à la citoyenneté, à l'animation sociale et culturelle, à l'environnement et au genre, de mobiliser 103 OSC, dont 270 acteurs publics (ministères et collectivités) et 2000 jeunes mobilisés. De plus, quatre pôles sur les thématiques d'intervention du programme ont vu le jour: espaces ouverts de concertation transversale et pluri-acteurs à l'échelle nationale, trois projets recherche-actions: incubateur d'actions collectives innovantes, trois dynamiques nationales susceptibles d'influencer les politiques publiques locales et nationales: volontariat, ESS en milieu rural, insertion des jeunes en situation difficile La structuration de conseils de jeunes.

### 3.6 Déroulement des échanges avec le public

**Mr Driss Ajjouti, consultant REMAJEC** : a précisé que pour traiter efficacement la problématique de la migration il faut innover dans les démarches et décliner la constitution marocaine en lois et mesures concrètes. Il a rajouté que le REMAJEC opèrera une ouverture sur la thématique de la migration dans la zone méditerranéenne.

**Mr Ayoub, acteur associatif** : a posé un questionnement général sur le rôle de la jeunesse dans la prise des décisions et a invité le public à réfléchir sur le rôle joué par les jeunes issus des générations précédentes et ceux d'aujourd'hui.

**Mr Brahim Dahbani, association CARDEV** : a apprécié l'expérience présentée par la FMSP dans le champ du préscolaire et a mis l'accent sur la nécessité de développer des outils standards au service des acteurs éducatifs ainsi que la généralisation du modèle préscolaire de la fondation.

**Mr Nabil Matqal, travailleur social SALEMM et association OPEM** : a apprécié l'expérience Intilaka qu'est unique et qui doit être un modèle pour le territoire. Selon lui pour traiter la problématique de la migration irrégulière il est important de travailler sur le changement des mentalités et des convictions. Ce qui nécessite un travail sur les causes, d'agir auprès des familles et des associations par le renforcement de leurs capacités, tout en mobilisant d'autres intervenants de l'Etat. Il est nécessaire de remédier au manque des espaces de proximité et de revoir les stratégies institutionnelles des institutions sociales.

**Mr ELBAHRI, travailleur social** : pense qu'il est important de développer un SIG sur la question de la migration, et de repérer les différents scénarios et projets dans ce champ au niveau national. Il a rajouté qu'il faut réfléchir sur les stratégies institutionnelles pour limiter la migration des jeunes.

**Mr Mohamed Khaddi** : a signalé la spécificité de l'expérience Intilaka comme bonne pratique sur le territoire de Beni Mellal, et a mis l'accent sur la nécessité de la capitalisation. Par contre il a noté que et de la standardisation des outils n'est pas la meilleure approche pour garantir l'autonomie des jeunes à risque de migration irrégulière. Il a souligné à la fin l'importance de créer une commission transnationale qui traite la question de la migration.

**Mr Abakhan, président de l'association AIDECA** : a noté la complémentarité de trois stratégies d'intervention : la prestation de services en matière de préscolaire, le plaidoyer avec la société civile et l'approche de travail en elle-même qui consiste en l'identification des outils et le renforcement des capacités des acteurs. Il a souligné l'importance de la prise d'initiative, de l'innovation, de l'apprentissage, du débat entre acteurs et la capitalisation.

**Mme Nisrine Ibn Abdeljalil, Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire Rabat** : L'obligation du préscolaire est une question nouvelle, l'AREF prendra en charge la création des nouvelles offres préscolaire ainsi que la question de renforcement de capacités des acteurs œuvrant dans le champ du préscolaire. Les différents acteurs et institutions devront se pencher sur la question de la standardisation des outils et de leur adaptation aux contextes de travail différents.

### 3.7. Séance de Réflexion collective sur la gouvernance participative

Sur la base des bonnes pratiques présentées et discutées pendant les 2 tables rondes relatives aux acteurs institutionnels et à la société civile. Cet atelier participatif avait pour objectif de co-réfléchir avec le public sur les stratégies d'acteurs, enjeux et recommandations pour la gouvernance participative. Cette réflexion collective s'est déroulée en 5 temps :

#### 1. Approche collective

Ce premier temps de réflexion a débuté par un rappel de l'approche de la gouvernance participative à laquelle adhère le projet SALEMM : «La capacité des autorités publiques dans la gestion et conduite de réseaux/groupes de travail qui incluent des acteurs publics et privés de nature différente, dans le processus politiques-décisionnels, en promouvant le dialogue, la concertation, la responsabilité, la participation et la coordination de plusieurs acteurs et de différents niveaux ».

La deuxième étape était de définir **ce qui n'est pas gouvernance participative**, les participants ont avancé plusieurs antonymes: Méfiance, laisser aller, individualisme, intérêt personnel, action unilatérale, conflit d'intérêt, «je m'en foutisme», «bak Sahbi» (clientélisme), corruption, désengagement, monopole de pouvoir, abus de pouvoir, autoritarisme, opacité, ambiguïté, méconnaissance des problèmes, manque et refus de communication, verticalité dans la prise de l'action et de la décision.

#### 2. Démarches inclusives

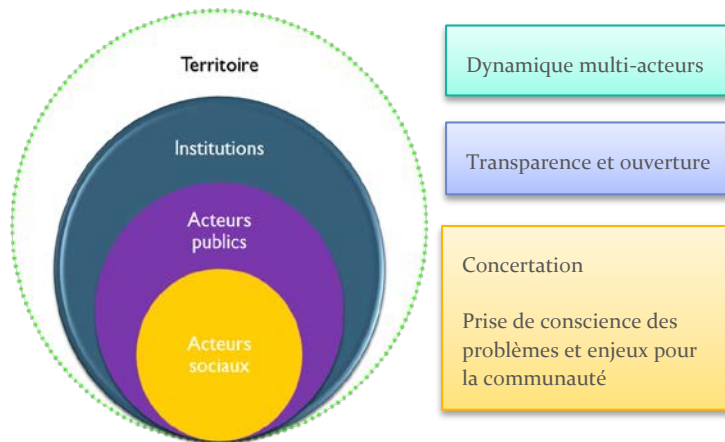
Dans un premier temps il était question de définir lesquelles parmi les bonnes pratiques présentées au long de la journée, sont des démarches inclusives et expliquer en quoi sont-elles inclusives. La plupart des participants ont été d'accord que le fait que l'expérience de la commune de Chefchaouen était la plus inclusive. D'après eux cette démarche regroupe tous les ingrédients nécessaires à la bonne inclusion des enfants et des jeunes au niveau local (la volonté politique, la stratégie claire de la municipalité, l'innovation dans les actions menées, l'interaction entre société civile et élus). Les participants ont également noté que le projet SALEMM est une démarche inclusive dans le sens où il a réussi à impliquer plusieurs acteurs et de différents niveaux autour d'une même problématique sur le territoire de Khibga et Beni Mellal.

#### 3. Stratégies collaboratives des acteurs

Le Partenariat Public Privé (PPP) entre la société civile et les institutions apparaît comme levier pour les bonnes pratiques vues. Elles incluaient différents niveaux de collaboration à différentes échelles du territoire et une diversité des acteurs. Il en résulte que les stratégies collaboratives dépendent de la capacité des acteurs à développer des partenariats, de chercher des scénarios de financement et de cofinancement et de leurs capacités à tisser un partenariat avec le privé qui reste un acteur privilégié, sans oublier le rôle prépondérant de l'Etat social à travers l'implication de ses institutions sociales.

#### 4. Enjeux multiples

Dans ce 4ème temps de réflexion, il était question de prendre connaissance des différents enjeux de la gouvernance participative sur les institutions, le territoire et les acteurs.



#### 5. Recommandations des participants pour une gouvernance participative :

- Faire connaître les expériences ou la volonté politique interagit avec la société civile
- Mettre en application les dispositions constitutionnelles relatives à la création des conseils de jeunesse et de la société civile
- Adopter l'approche participative pour partir des réalités des territoires
- Adapter des structures aux besoins des jeunes
- Adopter une gouvernance verticale et horizontale (acteurs associatifs et public)
- Encourager la Marge de liberté et favoriser la prise de décision des acteurs
- Penser collectivement la dynamique du territoire
- Planifier, suivre et évaluer efficacement les programmes
- Clarifier les objectifs, rechercher collectivement les moyens et développer les partenariats
- Adopter la transparence comme mesure de travail
- Créer une stratégie de partenariat équilibrée entre public et privé
- Un meilleur rapport entre bénéficiaires, salariés et dirigeants
- Institutionnaliser de la gouvernance participative
- Former les nouveaux élus pour favoriser leur participation avec la société civile et les différents acteurs du territoire.
- Définir ensemble un projet et déterminer les obligations et droits des parties prenantes, tout en cherchant une meilleure adhésion à travers une charte des valeurs.
- Impliquer une grande diversité des acteurs en évitant que ce soient toujours les mêmes acteurs sociaux à être engagés dans les processus de la gouvernance participative.
- Diffuser les savoirs et les pratiques de la gouvernance participative.

## 4. ANNEXES

### 4.1 Presse et réseaux sociaux

- <http://www.alhadataljihaoui.com/مؤفي-لقاء-تنظم-للهجرة-الدولية-المنظمة-الساعة-أخبار/>
- <http://www.akhbarona.com/divers/143460.html>
- [https://www.facebook.com/publicpart.org/?fref=photo&ref=tn\\_tnmn](https://www.facebook.com/publicpart.org/?fref=photo&ref=tn_tnmn)

